

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-11-055035-188

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION
DE: CHARCUTERIE PARISIENNE INC.,**
personne morale légalement constituée,
ayant sa place d'affaires au 6910, rue
Marconi, Montréal (Québec) H2S 3K1;

débitrice / requérante
et

KPMG INC., personne morale légalement
constituée, ayant sa place d'affaires au 600,
boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1500,
Montréal (Québec) H3A 0A3;

syndic
et

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
personne morale légalement constituée,
ayant sa place d'affaires au 600, rue de la
Gauchetière ouest, 4^e étage, Montréal
(Québec) H3B 4L2;

mise-en-cause

**REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR AUTORISATION
DE VENDRE SES ACTIFS**
(Suivant l'article 65.13 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

A L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE SIÉGEANT EN
MATIÈRE DE FAILLITE DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, OU AU
REGISTRAIRE D'ICELLE, LA REQUÊTE DE VOTRE REQUÉRANTE EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

1. En date du 6 août 2018, la débitrice Charcuterie Parisienne inc. a déposé auprès du syndic KPMG inc. un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers, le tout tel qu'il appert plus amplement dudit avis d'intention, dont copie est produite au soutien des présentes sous la cote **R-1**;
2. Par le biais du recours à ce processus, la débitrice envisage de déposer une proposition de liquidation à ses créanciers, et pour ce faire, en date du 8 août 2018, le syndic KPMG inc. a procédé à un appel d'offres sous seing privé visant à disposer de l'ensemble des actifs de la compagnie débitrice, le tout tel qu'il appert plus amplement du cahier d'appel d'offres, dont copie est produite au soutien des présentes sous la cote **R-2**;
3. En date du 20 août 2018, le syndic a procédé à l'ouverture des soumissions, en présence de la présidente de la compagnie débitrice, et d'une représentante de son créancier garanti, la Banque nationale du Canada;
4. L'offre la plus intéressante qui fut reçue émane de la compagnie Les aliments Levitts (Canada) inc., et prévoit le paiement d'un montant forfaitaire de deux cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (\$224 999,00), sujet uniquement à la ratification éventuelle par cette Honorable Cour d'une proposition concordataire de la compagnie débitrice, et payable dans les dix (10) jours de cette ratification, le tout tel qu'il appert plus amplement de ladite offre, dont copie est produite au soutien des présentes sous la cote **R-3**;
5. Dans le cadre de son rapport au tribunal, le syndic confirme la rigueur du processus d'appel d'offres qui fut suivi, ainsi que le caractère raisonnable de la proposition reçue, et recommande donc l'acceptation de cette offre, le tout tel qu'il appert plus amplement du rapport du syndic, dont copie est produite au soutien des présentes sous la cote **R-4**;
6. La transaction envisagée permettra le paiement intégral des réclamations garanties, dont celle de la Banque nationale du Canada, ainsi que des réclamations visées par l'article 65.13(8) LFI;
7. La créancière garantie Banque nationale du Canada est mise en cause, afin de prendre connaissance de la présente procédure tel que prescrit par l'article 65.13(3) LFI;
8. La débitrice est donc bien fondée en faits et en droit de demander à cette Honorable Cour de l'autoriser à accepter l'offre soumise par Les aliments Levitts (Canada) inc., et de procéder à l'exécution de la transaction suivant les termes et conditions énoncés par l'acquéreur, à savoir une proposition concordataire approuvée par les créanciers et homologuée par cette Honorable Cour;

9. Étant donné l'absence de partie intimée, la requérante prie cette Honorable Cour de réduire les délais de signification et de production;
10. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR:

ABRÉGER les délais de signification et de production;

ACCUEILLIR la présente requête;

AUTORISER la compagnie débitrice Charcuterie Parisienne inc. à procéder à la vente de l'ensemble de ses actifs à la compagnie Les aliments Levitts inc. suivant les termes et conditions de l'offre soumise par celle-ci dans le cadre du processus d'appel d'offres du 8 août 2018;

LE TOUT sans frais sauf en cas de contestation.

Montréal, le 20 août 2018.



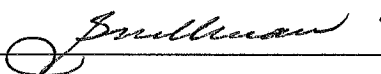
COLAS MOREIRA KAZANDJIAN ZIKOVSKY
(Me Jean-Philippe Gervais)
Procureurs de la débitrice-requérante

DÉCLARATION SOLENNELLE

Je, soussignée, ISABELLE BRULLMAN, femme d'affaires, ayant ma place d'affaires au 6910, rue Marconi, Montréal (Québec) H2S 3K1, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis la présidente de la débitrice Charcuterie parisienne inc.;
2. Tous les faits allégués dans la présente requête sont vrais;

ET J'AI SIGNÉ:



Déclaré solennellement devant moi à
Montréal, ce 20^e jour d'août 2018.



Commissaire à l'assermentation pour le
district judiciaire de Montréal



AVIS DE PRÉSENTATION

A: KPMG INC.

600, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3

- syndic

A: BANQUE NATIONALE DU CANADA

600, rue de la Gauchetière ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

- mise-en-cause

PRENEZ AVIS que la présente requête sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour siégeant en matière de faillite, au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-dame est, **le 23 août 2018 en salle 16.10 à 8h45** ou aussitôt que conseil pourra être entendu et veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 20 août 2018.



COLAS MOREIRA KAZANDJIAN ZIKOVSKY
(Me Jean-Philippe Gervais)
Procureurs de la débitrice-requérante

No: 500-11-055035-188

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE:
CHARCUTERIE PARISIENNE INC.
débitrice / requérante
et

KPMG INC.
syndic
et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, 600, rue de la
Gauchetière ouest, 4^e étage, Montréal (Québec) H3B 4L2
mise-en-cause

REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR AUTORISATION DE
VENDRE SES ACTIFS
(Suivant l'article 65.13 de la
Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

ORIGINAL

N/d : 14292

BC3924

Me Jean-Philippe Gervais
Colas Moreira Kazandjian Zikovsky s.e.n.c.r.l./LLP
2020, boul. Robert-Bourassa, bureau 1920
Montréal (Québec) H3A 2A5
Téléphone: (514) 288-2726 p. 243
Télécopieur: (514) 336-5484
jpgervais@cmkz.ca